



Numéro de contrat : 21618575

Mot de Passe : HaLEHi

SAS HECTARE
IMPASSE JOSEPHINE BAKER
111 CHEMIN DE LACOMBE
CPT GENERAL LOTISSEMENT enclos des sources
31600 MURET



CA MURETAIN AGGLO
SIRET 20006864100071 - TVA FR05200068641

Accueil :
HOTEL DE VILLE - EAU DE MURET
27 rue de Castelvieu
Accueil :
Hôtel de Ville - EAU DE MURET
27 rue de Castelvieu BP 60207
31605 MURET CEDEX

SAS HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMINICIENNES
RN113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

Horaires :
Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h
Tél : 05 67 20 66 80
Portail internet : <http://eaudemuret.mairie-muret.fr>

INFORMATION :

RAPPEL

- * Vous disposez d'un délai de 10 jours pour contester, par écrit, cette facture.
- * Vérifiez régulièrement l'index de votre compteur pour contrôler votre consommation et constater d'éventuelles fuites.
- * Pensez à protéger votre compteur contre le gel car les conséquences d'une détérioration seraient à votre charge.
- * Réservez toujours un accès au compteur pour l'opération de relève
- * En cas de départ, merci de prendre contact avec le service EAU de MURET

Facture réelle n° 2023-O3 / 12653 du 04/04/2023

Eau

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

0 m³

Frais

Montants
54,42

Total de la facture

54,42

Montant total à payer avant le 04/05/2023

54,42 €

Toute facture non réglée à échéance sera majorée d'une pénalité de 12€

TALON DE PAIEMENT à joindre à votre règlement
pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso du présent talon

Emetteur : EAU DE MURET

Références : EAU

Etablissement : XE

N° codique : 031019 Nature du rôle : 1

N° contrat : 21618575

N° facture : 12653 J

Exercice : 2023/1

Date facture : 04/04/2023

Montant : 54,42 euros

SAS HECTARE
75 ZI LES PORTES DOMINICIENNES
RN113
BP 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

à retourner à l'adresse ci-dessous

REGIE RECETTES EAU DE MURET
27 RUE CASTELVIEU
BP 60207
31605 MURET CEDEX

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Détail de votre facture	Tranche	Quantité	Prix U.	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Frais d'Accès au Service		1	49,47000	49,47	4,95 (10,00%)	54,42
Total de votre facture				49,47	4,95	54,42
Montant total à payer				49,47	4,95	54,42

Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252a du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions du décret n°66-624 du 19 août 1966 modifié par le décret n°81-362 du 13 avril 1981 relatif au recouvrement des produits des collectivités et établissements publics locaux.

MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Distribution de l'eau : Frais liés au fonctionnement du service pour la production, le traitement et la distribution d'eau potable jusqu'au compteur.

Collecte et traitement des eaux usées : Frais liés au fonctionnement du service pour la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ou contrôle des assainissements non collectifs.

Organismes publics : Lutte contre la Pollution Domestique et Modernisation des réseaux de collecte

Redevances destinées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui définit la politique générale en matière de qualité des eaux et aide financièrement les communes à s'équiper conformément à ses orientations.

MOYENS DE PAIEMENT A VOTRE DISPOSITION

Par TIP ou par chèque : (Ne pas modifier le montant du TIP, ne pas plier, n'utiliser ni adhésif, ni trombone, ni agrafe)

Par TIP * Envoyez le TIP daté et signé dans l'enveloppe jointe à la facture (accompagné d'un RIB si vous l'utilisez pour la première fois).

Par chèque * Si vous payez par chèque (à l'ordre du TRESOR PUBLIC), envoyez le accompagné du TIP non signé et utilisez l'enveloppe jointe à la facture.

Par Internet : Connexion sur le site <https://eaudemuret.mairie-muret.fr> (vos identifiant et mot de passe figurent en haut à droite de votre facture).

En numéraires, carte bancaire : Veuillez-vous rendre, muni de votre facture, au service Eau de MURET.

Par virement bancaire : IBAN : FR76 1007 1310 0000 0020 0255 121 ; BIC : TRPUFRP1 (Merci de préciser le n° de facture dans le libellé du vrt)

POUR VOS PROCHAINES FACTURES , OPTEZ POUR LE PRELEVEMENT BANCAIRE (mensualisation ou prélèvement automatique à l'échéance)